



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE JETTE

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.brussels
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 17/02/2023

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

1) 09:20

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11793 - Monsieur Nejazi MIFTARI :

permis d'urbanisme : la régularisation de la démolition de la toiture de l'entrepôt, le remplacement d'une toiture à versants et d'une toiture plate, le réaménagement intérieur (comprenant des travaux structurels) et le placement d'un enduit sur isolant en façade d'un bâtiment destiné au stockage en intérieur d'îlot,
Rue Edouard Faes 122 - 128.

- zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- zone d'espace public qui relie les quartiers et de caractère mixte du Plan Particulier d'Affectation du Sol (P.P.A.S.) n° 8.05 du Quartier Albert approuvé par A.G. du 24/02/1999;
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);**
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone de cours et jardins;**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne).**

Enquête publique du 26/01/2023 au 09/02/2023.

2) 09:50

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11884 - Monsieur Michel Besem :

permis d'urbanisme : la mise en conformité de l'installation d'une pergola bioclimatique en façade arrière d'une maison unifamiliale,
Clos Ingrid Bergman 4.

- zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (P.P.A.S.) n° 4.06 du quartier du Laerbeek approuvé par A.E. du 07/03/1991 : zone d'habitation;
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne);**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone de cour et jardin.**

Enquête publique du 26/01/2023 au 09/02/2023.

Demande de permis d'urbanisme déjà soumise à l'avis de la Commission de concertation le 16/09/2022:

- 3) 10:10** **J.11758 - Monsieur et Madame Flamur & Flora DAUTI :**
permis d'urbanisme : la rehausse d'un immeuble de 2 appartements sur 1 niveau afin de créer un appartement 2 chambres, la construction d'une extension au 2e étage en façade arrière, le remplacement des châssis ainsi que l'isolation de la façade arrière et des modifications intérieures,
Avenue du Sacré-Coeur 53.
- Gestionnaire :
Sacha
Cardamone
- zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
 - **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).**
- Enquête publique du 26/01/2023 au 09/02/2023.

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

- 4) 10:30** **J.11935 - Monsieur Mentor Blakaj :**
permis d'urbanisme : la régularisation de l'aménagement de la zone de recul d'un snack (parois vitrées sur les murets) et le placement d'une pergola,
Rond-Point de la Cité Jardin 6 - 7.
- Gestionnaire :
Laura Bouquet
- zone d'habitation à prédominance résidentielle, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - Plan Particulier d'Affectation du Sol (P.P.A.S.) n° 2 du Quartier du Heymbosch approuvé par A.R. du 24.07.1954 : zone de construction privée;
 - **application de l'art. 153 §2.al 2-3 du COBAT (dérogation à un règlement communal d'urbanisme ou à un règlement des bâtisses);**
 - **dérogation à l'art. 11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul).**
- Enquête publique du 26/01/2023 au 09/02/2023.
- 5) 10:50** **J.11905 - Monsieur et Madame Pascal & Narges WAUTERS - GHANDEHARI :**
permis d'urbanisme : la régularisation du changement d'affectation d'un logement en cabinet médico-dentaire et la modification du revêtement du jardin,
Rue Audrey Hepburn 7.
- Gestionnaire :
Laura Bouquet
- zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 4.06 du quartier du Laerbeekbosch approuvé par A.E. du 07/03/1991 : zone d'habitation;
 - **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone de recul;**
 - **application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement).**
- Enquête publique du 26/01/2023 au 09/02/2023.

Demande de permis d'urbanisme soumise à l'avis de la Commission de concertation:

- 6) 11:10 **J.11924 - A.C.P. AV. EXPOSITION 432 :**
permis d'urbanisme : l'abattage d'un saule pleureur inscrit sur la liste des arbres remarquables,
Avenue de l'Exposition 432.
- Gestionnaire :
Laura Bouquet
- zone de parc, zone d'habitation à prédominance résidentielle, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 2 du quartier du Heymbosch approuvé par A.R. du 18.04.1963 : zone de construction en hauteur à destination résidentielle (les exploitations commerciales ne sont pas admises).
- Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :**
- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien à l'inventaire).

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

- 7) 11:25 **J.11920 - BELGICA CONSULTING S.P.R.L. :**
permis d'urbanisme : le changement d'affectation d'un atelier et de 19 places de parking situés en intérieur d'îlot en 2 logements 2 chambres et 15 places de parking, Rue Ferdinand Lenoir 70 - 72.
- Gestionnaire :
Laura Bouquet
- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 8.05 du quartier Albert approuvé par A.G. du 25.02.1999 : espace public du quartier et de caractère résidentiel;
 - **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).**
- Enquête publique du 26/01/2023 au 09/02/2023.
- 8) 14:15 **J.11829 - Monsieur Khalid MELLAS :**
permis d'urbanisme : la régularisation du remplacement de la porte d'entrée et des châssis en bois par des châssis en PVC blanc en façade avant ainsi que la démolition et reconstruction des toitures de l'annexe au rez-de-chaussée et de la cour situées en façade arrière d'une maison unifamiliale, Rue Théophile De Baisieux 112.
- Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand
- zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
 - **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
 - **dérogation à l'art. 13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable).**
- Enquête publique du 26/01/2023 au 09/02/2023.
- 9) 14:40 **J.11893 - Monsieur Wannes Verschueren :**
permis d'urbanisme : la rénovation d'une maison unifamiliale : la démolition d'une partie du grenier en vue d'aménager une terrasse sur la toiture plate du 2e étage, Rue Léopold Peret 30.
- Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand
- zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - Permis de lotir L.50 délivré le 26.10.1972 : zone de construction;
 - **application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).**
- Enquête publique du 26/01/2023 au 09/02/2023.

10 | 15:05

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.11952 - Monsieur et Madame Tom & Heleen VAN NOYEN - GIELEN :
permis d'urbanisme : la rénovation d'une maison unifamiliale : la démolition sans reconstruction d'une annexe au 1er étage et l'extension du volume au rez-de-chaussée ainsi que le remplacement des châssis en bois en façade avant et arrière, Rue Esseghem 143.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction).**

Enquête publique du 26/01/2023 au 09/02/2023.

La Présidente,

Jennifer Gesquière

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.
Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.irisnet.be) dans le courant de la semaine qui suit la commission.